

**AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS**

**SAS BOURRET**

Au capital de 28 992 €

**10 Rue Auguste Bouchet  
07200 AUBENAS**

**38 Rue Albert Seibel  
07200 AUBENAS**

**Tél. : 04 75 35 04 05**

FIMO-FCO-PASSERELLE MARCHANDISES ET VOYAGEURS

22-F-BOU-01

Auto-école Agréée n° d'identification E 02 007 01970

N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00315 07

N° DE GESTION 97 B 68

CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : [sarl.autoecole.bourret@orange.fr](mailto:sarl.autoecole.bourret@orange.fr)

## **PERMIS AM VOITURETTE**

**TARIF AU 01.04.2026**

*Formation obligatoire dès 14 ans pour tout conducteur non détenteur d'un permis après avoir obtenu ASSR 1 ou 2 ou ASR et né à partir du 01/01/1988*

*Permet la conduite d'un 4 roues à moteur d'une cylindrée  $\leq 50 \text{ cm}^3$ , puissance  $\leq 6 \text{ kW}$  et vitesse  $\leq 45 \text{ km/h}$ .*

### **I Partie théorique** (2 heures) **GRATUITE**

- 1 heure de cours général et test audio visuel corrigé : de nombreux thèmes sont abordés dans le cours, tel que la signalisation, les règles de priorité, les règles de circulation, conduite en ville, conduite sur route
- 1 heure de sensibilisation aux risques

### **II Formation pratique (à compter du 19.01.2013).**

- 6 heures d'enseignement sur voiturette (3 séances de 2 heures)

**Prix de la formation .....350.00 € ttc**

### **III - Formation supplémentaire :**

\* Heure supplémentaire sur voiturette..... 52.00 €

# PERMIS AM VOITURETTE

GERANT : Didier BOURRET  
FORMATEUR: Didier BOURRET

(le formateur ne peut prendre qu'un élève à la fois)

## CORINNE FOURNIER secrétaire B/AAC/2 ROUES/stages récupération de points

- **MARDI : 09H00 12H00 ET 13H00 17H00**
- **MERCREDI : 09H00 12H00 ET 13H00 17H00**
- **JEUDI : 09H00 12H00 ET 13H00 15H00**
- **VENDREDI : 09H00 12H00 ET 13H00 17H00**
- **SAMEDI : 8H30 12H00**

### POUR NOUS JOINDRE :

AUTO ECOLE BOURRET  
10 RUE AUGUSTE BOUCHET  
07200 AUBENAS  
TEL : 04.75.35.04.05  
MAIL : [sarl.autoecole.bourret@orange.fr](mailto:sarl.autoecole.bourret@orange.fr)

Site WEB : [www.auto-ecole-bourret.fr](http://www.auto-ecole-bourret.fr)



Auto ecole du champ de Mars . SAS BOURRET



# PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS AM QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR (VOITURETTE)

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un quadricycle léger à moteur (voiturette) en toute sécurité .

### Programme de formation

Séance	Environnement	Durée	Contenu
Séquence 1	Salle	30 Minutes	Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite
Séquence 2	Hors circulation	2 Heures	Formation à la conduite hors circulation
Séquence 3	Salle de code	30 Minutes	Code de la route
Séquence 4	En circulation plus ou moins dense	4 Heures	Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique
Séquence 5	Salle de code	1 heure	Sensibilisation aux risques

## DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 8 Heures de formation minimum

Lieu de la Formation : Aubenas

Date(s) : Nous consulter

TARIF : sur devis

Modalités et délais d'accès à la formation : après entretien 7 à 30 jours.

**AUTO ECOLE BOURRET 10 RUE AUGUSTE BOUCHET 07200 AUBENAS**  
**N° SIRET :41151908500012- N° Agrément : E 02 007 01970**  
**Téléphone : 04.75.35.04.05 Mail : sarl.autoecole.bourret@orange.fr**

## PUBLIC VISE : TOUT PUBLIC

### PREREQUIS :

Avoir 14 ans

Avoir obtenu l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de (A.S.S.R.) premier ou second niveau ou à défaut l'Attestation de Sécurité Routière (ASR)

### RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie AM option quadricycle léger à moteur

### ENCADREMENTS – INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement (voiturette avec doubles commandes)
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques et le livret d'apprentissage
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de votre dernière séquence de formation.

### SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de formation permettant à l'auto école de faire la demande d'obtention de titre
- « permis AM » auprès de l'ANTS.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE CORRESPONDANT À LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

**CODES ROUSS**

Nom de l'organisme  
N° d'agrément  
N° de SIREN ou SIRET  
Adresse  
Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral

atteste que :  
Nom de famille  
Nom d'usage  
Prénom(s)  
Né(e) le  
Adresse

a suivi (préciser le nombre d'heures) de formation pratique :  
 option cyclomoteur  
 option quadricycle léger à moteur  
Nom de l'enseignant  
N° de l'autorisation d'enseigner

Date de délivrance de l'attestation  
Signature du bénéficiaire de la formation  
Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du titulaire de l'agrément

Pour l'élève mineur, signature du, ou des, parents ou du représentant légal

AVERTISSEMENT : La présente attestation autorise, pendant trois mois à compter de la date de sa délivrance, le candidat sur son véhicule national, d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à mot, à solliciter de sa part le constructeur des deux titulaires de la carte du permis de conduire.

### ACCESSIBILITE A LA FORMATION INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

NOM/PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :